



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°30-2017-125

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2017

Sommaire

DDFIP Gard

30-2017-08-21-003 - arrêté de fermeture du spf nimes1 au 1er septembre 2017 (1 page)	Page 3
30-2017-08-04-013 - fermeture du service enregistrement des services des impôts des entreprises de Bagnols sur Cèze et Nimes est septembre 2017 (1 page)	Page 5

DDFIP Gard

30-2017-08-21-003

arrêté de fermeture du spf nimes1 au 1er septembre 2017

arrêté de fermeture du spf nimes1 au 1er septembre 2017



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GARD
Division Contrôle de gestion, Budget, Logistique et Immobilier
22 avenue Carnot
30943 NIMES CEDEX 9

Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la direction départementale des finances publiques du Gard

Le directeur départemental des finances publiques du Gard

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gard ;

Vu l'arrêté ministériel du 21/07/2017 portant réorganisation de postes comptables des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Le service de publicité foncière Enregistrement SPFE de Nîmes 1 sera fermé à titre exceptionnel le 1^{er} septembre 2017.

Article 2 : A compter du lundi 4 septembre 2017, le service de publicité foncière Enregistrement SPFE de Nîmes 1 ouvrira ses portes au public selon les horaires d'ouverture au public **tous les jours du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.**

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1er.

Fait à Nîmes, le 21 août 2017

Par délégation du Préfet,

Le directeur départemental des finances publiques du Gard

Pierre JUANCHICH

DDFIP Gard

30-2017-08-04-013

fermeture du service enregistrement des services des
impôts des entreprises de Bagnols sur Cèze et Nimes est
septembre 2017

*fermeture du service enregistrement des services des impôts des entreprises de Bagnols sur Cèze
et Nimes est septembre 2017*



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GARD
Division Contrôle de gestion, Budget, Logistique et Immobilier
22 avenue Carnot
30943 NIMES CEDEX 9

**Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public
des services de la direction départementale des finances publiques du Gard**

Le directeur départemental des finances publiques du Gard

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gard ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Le Service de l'Enregistrement des Services des Impôts des Entreprises de Bagnols sur Cèze et de Nîmes Est seront fermés exceptionnellement au public le 31 août 2017.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Nîmes, le 4 août 2017

Par délégation du Préfet,

Le directeur départemental des finances publiques du Gard

Pierre JUANCHICH

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**